

SESSION 2012

CAPES
CONCOURS EXTERNE
TROISIEME CONCOURS

Section : LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

COMMENTAIRE DIRIGÉ EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE
D'UN TEXTE LITTÉRAIRE OU DE CIVILISATION
EN FRANÇAIS

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (hormis celui fourni par le centre) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

Dans ce texte, vous analyserez la démarche intellectuelle de l'auteur à partir du constat de risque neurologique de certains enfants sourds.

Les différentes variables influant sur le développement psychologique de l'enfant sourd

Niveau « biologique »

(...) Considérons la base du développement cognitif, émotionnel... : le substrat neural, le cerveau. La question serait alors de savoir si des différences au niveau cérébral pourraient exister entre sourds et entendants, amenant à devoir envisager des différences au niveau cognitif.

- 5 Les études de qualité sont peu nombreuses. On peut alors constater deux choses : les sourds de parents sourds sont considérés comme neurologiquement sains, car leur développement cérébral est identique à celui des entendants (particulièrement sur les aires cérébrales dévolues à la réflexion : les aires frontales). En revanche, chez les enfants sourds de parents entendants, on note parfois un moins bon développement et maturation de ces aires frontales. Ces enfants
- 10 sont alors considérés par les auteurs comme *neurologiquement à risque*.
Mais quelle valeur accorder à cette observation ? Doit-on penser que le fait d'être *neurologiquement à risque* a une quelconque influence sur le développement cognitif ? D'un point de vue réductionniste et simpliste, on dira oui, puisque le développement cognitif dépend de la qualité du substrat neural. Cela serait cependant une grave erreur que d'apporter
- 15 une trop grande importance à cette thèse. S'il est évident qu'un enfant cérébrolésé, disons un enfant à qui il manque l'ensemble du cerveau, ne risque pas de développer une forme de réflexion bien évoluée, il faut préciser que les *risques* observés au niveau frontal ou ailleurs chez les sourds de parents entendants sont présents à la naissance (car secondaires à la surdité, dont la cause primaire sera rubéolique par exemple) et, lorsqu'on connaît la façon dont se
- 20 développe le cerveau, il apparaît plus que probable que les phénomènes de réorganisation cérébrale (la grande plasticité du cerveau, sa capacité à *contourner* les problèmes) permettront au cours de l'ontogenèse¹ de pallier les éventuelles microlésions à quelque niveau que ce soit. D'autre part, à côté de ce réductionnisme, un gros problème avec ces études différenciant enfants *neurologiquement à risque* et enfants sains, c'est que les chercheurs passent à côté d'un
- 25 point extrêmement important (et on peut se demander comment ils ont fait pour ne pas s'en rendre compte !), à savoir que les *neurologiquement à risque* sont les enfants de parents entendants qui ne bénéficient donc généralement pas d'un apport linguistique facilement accessible dès le plus jeune âge. Les enfants sourds sains sont généralement ceux dont les parents sont sourds, et qui ont accès à la langue des signes dès leur naissance. On peut penser
- 30 que cette variable linguistique est primordiale. D'ailleurs, les auteurs notent que, parmi les enfants dits neurologiquement sains, les enfants de parents entendants mais à fratrie sourde (dont la surdité est donc héréditaire, sans conséquence au niveau cérébral), ont une moins bonne maturation frontale que les sourds de parents sourds. Mais les auteurs ne font pas la relation avec l'accès linguistique, à savoir qu'un enfant sourd ayant une fratrie sourde mais des
- 35 parents entendants ne bénéficie pas forcément d'un système linguistique pleinement accessible dès sa prime enfance, même s'il est neurologiquement sain.
Donc, une première idée à combattre ici est que la surdité par elle-même entraînerait des problèmes de maturation des aires frontales, aires essentielles dans la réflexion. Les études montrent plutôt que certains auteurs feraient bien de se renseigner sur la surdité avant
- 40 d'entreprendre leurs recherches. Les difficultés, les différences de maturation sont à expliquer en privilégiant d'autres variables qui se rapportent aux différences de stimulation linguistique et

¹ En psychologie, l'ontogenèse désigne le développement d'un individu depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte.

sociale.

Il est pourtant évident que l'on observe des différences entre sourds de parents sourds et sourds de parents entendants quant à leurs performances sur des domaines considérés comme assez
45 directement liés aux structures cérébrales frontales (ce qu'on appelle les fonctions exécutives). On note par exemple des différences au niveau attentionnel, avec des sourds de parents entendants moins concentrés, plus distractibles, plus impulsifs, mais aussi plus rigides que les autres.

Concernant ce manque apparent de concentration ou apparente hyperactivité, il convient de
50 prendre en compte les nécessités attentionnelles des enfants sourds. Un point évident mais encore peu étudié par les chercheurs, est que toute personne sourde, du fait de sa surdité, dépend de la vision pour capter les informations environnementales. Si l'enfant sourd était exclusivement focalisé sur sa tâche en cours, il n'y aurait plus la fonction d'alerte à l'environnement (danger possible, etc., toutes choses que les entendants captent par l'audition).

55 Ces deux sources d'information, (environnement et travail en cours) sont en compétition et la personne sourde doit cognitivement pouvoir les gérer simultanément. Chez l'enfant de parents sourds, on s'aperçoit que les parents, parce qu'ils ont les mêmes besoins attentionnels que leurs enfants, savent inconsciemment qu'il ne peut pas toujours fixer un point dans l'espace, mais doit pouvoir aussi regarder ailleurs de temps à autre. Ce n'est pas, cela ne doit pas être
60 considéré comme un déficit d'attention, mais comme une adaptation nécessaire du système cognitif. Les parents sourds enseignent d'ailleurs à leurs enfants à passer d'un point à un autre par le regard, etc. Donc attention à ne pas confondre inattention et flexibilité attentionnelle.

Ceci ne signifie pas pour autant que les sourds n'ont pas de problèmes attentionnels. Mais
65 quand on prend en compte cette variable, il n'est pas évident que les sourds soient effectivement plus *inattentifs* que les enfants entendants. (...)

Niveau familial :

En France actuellement, en théorie, deux choix éducatifs sont possibles : oral ou bilinguisme. Par convenance, je vais pour l'instant considérer le bilinguisme comme étant la maîtrise du français oral-écrit et de la LSF (c'est la définition officielle, avec laquelle je ne suis pas
70 d'accord d'un point de vue cognitif, et d'un point de vue personnel également, mais je m'en tiens pour le moment au côté officiel de la chose).

Comment se fait le choix de la méthode de communication par les parents ? Ce point est important car, on va le voir, il sous-tend des attentes différentes, et influera donc sur le développement cognitif de l'enfant sourd. Plusieurs auteurs ont noté que ce choix est déterminé par les attentes préalables des parents. Il ne s'agit pas pour eux de choisir entre une langue et
75 une autre, mais plutôt entre un modèle d'insertion sociale et un autre. Je dois préciser que ces recherches ont été menées aux USA, mais la situation me semble parfaitement valable en France. Il semble donc que les parents choisissant l'oral privilégient l'insertion par le partage d'un même mode de communication, les parents choisissant les signes déclarent, eux, vouloir un développement par partage des valeurs sociales. Donc, dès le départ on est confronté à des
80 attitudes différentes de la part des parents dans leur vie de tous les jours avec leur enfant sourd. Certains privilégient la forme (la parole), d'autres le contenu (connaissances sociales). Je précise que je ne suis pas ici pour faire le procès de l'une ou l'autre méthode, il serait d'ailleurs bon que ces deux méthodes soient efficaces, afin que l'enfant sourd se développe correctement quel que soit le choix de ses parents.

85 Je reviens sur la relation mère entendante – enfant sourd dans la dyade oraliste. Quelles sont les conséquences de ce choix de développer avant tout le moyen de communication qui permettra à l'enfant de se faire (théoriquement) comprendre de tout un chacun ? Les chercheurs ont relevé que cela entraîne une certaine rigidité de la part des parents, qui insistent beaucoup sur

- l'aspect de surface (la parole elle-même), quitte à faire répéter ses propos par l'enfant jusqu'à ce qu'il les prononce correctement (le niveau sémantique passe après !), et les mères sont alors particulièrement *dirigeantes*. Le but de la communication n'est plus de communiquer de l'information, mais du contenant, des structures linguistiques, pour elles-mêmes. Je laisse à chacun le loisir d'imaginer combien cela peut être préjudiciable à l'établissement de concepts fondamentaux.
- 95 Un changement de taille est cependant apparu ces dernières années, pas encore assez étudié au niveau de la psychologie cognitive, c'est l'utilisation conjointe du LPC et de l'oral, qui facilite cette perception des traits de surface et pourrait alors, en théorie, permettre à la dyade de s'axer un peu plus sur le contenant, le niveau sémantique.

« Le développement de la conceptualisation chez l'enfant sourd »
Cyril Courtin
Chercheur en psychologie cognitive

Conceptualisation et surdit  – Colloque des 10 et 11 mai 2001
Actes des colloques et des journ es d' tudes
La nouvelle revue de l' AIS
CNEFEI - Suresnes